

Ecrit par le 6 juillet 2024

La Navigation sur les Sorgues de nouveau possible



Le seuil réglementaire de débit de la Sorgue à Fontaine de Vaucluse étant repassé au-dessus de 4 m³/s durant 2 jours consécutifs, la navigation est possible sur les Sorgues depuis ce jeudi 25 août.

Dans le cadre de la réglementation relative à la navigation sur le Sorgues, l'autorité préfectorale a fixé le seuil d'interdiction de la navigation sur les Sorgues à un débit inférieur à 4 m³/s à Fontaine de Vaucluse, pendant deux jours consécutifs.

Ces mesures ont fait l'objet de discussion avec les différents utilisateurs de ce milieu jugé remarquable et fragile par tous. Ce seuil a été franchi deux jours consécutivement en début de semaine. Ce qui a conduit à l'interdiction de navigation les 23 et 24 août 2022.

Ecrit par le 6 juillet 2024

Les dernières données récoltées montrent dorénavant un niveau de débit supérieur à 4 m³/s à Fontaine de Vaucluse. C'est pourquoi, la navigation est de nouveau possible sur les Sorgues.

Cependant, madame la préfète de Vaucluse souhaite rappeler que toute pratique excessive dans la rivière, surtout en cette période exceptionnelle de crise, peut avoir des conséquences néfastes pour la biodiversité de ces milieux fragiles, notamment par le piétinement et le raclage des fonds, par la perturbation des poissons et de leurs habitats et par les pollutions diffuses. Il appartient à tous les usagers de ces rivières d'en prendre conscience et de respecter ces milieux fragiles reconnus au niveau européen par le réseau Natura 2000.

MH



DR